

Jean-Pierre Sueur

Président du SIVoM.

La République du Centre.
— Quel souci a guidé le travail des élus ?

Jean-Pierre Sueur. — Déjà, les élus ont accompli un travail considérable ! La commission a visité huit sites, et nous avons commandé une étude des besoins et des scénarios possibles auprès du CERU, le bureau d'études spécialisé. Trois rapports d'analyse ont été rendus. L'étude est donc approfondie !

Vendredi prochain, le bureau doit se réunir pour fixer la composition du jury et lancer l'avis de concours. Le texte arrivera sur les bureaux du comité syndical le 15 mars. Notre souci a été de rester ouvert à toutes les technologies et de définir un cahier des charges du concours le plus ouvert possible.

R.C. — Il a bien fallu définir des orientations préparatoires ?

J.-P. S. — Nous partons sur une base d'incinération. C'est inéluctable. Un certain nombre de variantes comprend également le traitement des déchets hospitaliers, le tri sélectif, l'incinération associée au compostage, et toute une gamme de possibilités de valorisation de la chaleur. On veut être prêt à affronter les évolutions à venir !

R.C. — Que devient, dans ce schéma, la rue Hatton ?

J.-P. S. — Nous sommes liés



par contrat jusqu'en 1996 pour l'usine de compostage de la rue Hatton. Nous honorerons notre contrat. L'orientation majoritaire qui se profile aujourd'hui est de ne pas poursuivre son exploitation au-delà.

R.C. — Que répondez-vous aux habitants de Saran riverains du prochain site ?

J.-P. S. — Il faut rester prudent par rapport au site et ne pas majorer les réactions de rejet qu'il génère. On trouvera toujours des opposants à un tel projet. Mais là, vraiment, l'usine sera très éloignée des habitations. Ne majorons pas le problème du site ! Personne ne proteste contre les décharges qui sont, elles, positivement dégueulasses !

**Propos recueillis
par Anne LESSARD.**